

Les contentieux franco-canadiens se sont estompés à la veille du 6^e Sommet de la francophonie

d'après AFP
PARIS

(B. 7)

■ Tous les contentieux existant entre la France et le Canada au sein de la francophonie ont été soigneusement évacués ou réglés à force de compromis, indiquait-on hier tant de source canadienne que française à la veille du 6^e Sommet de la francophonie, qui se tient du 2 au 4 décembre au Bénin.

Le Canada est membre à part entière de la francophonie, alors que le Québec et le Nouveau-Brunswick (qui compte environ 34 pour cent de francophones) participent aux sommets à titre de « gouvernements participants » en vertu d'un compromis élaboré en 1985 par Lucien Bouchard, alors ambassadeur du gouvernement Mulroney à Paris.

L'organisation des sommets

d'États francophones s'était auparavant longtemps heurtée à la question de la place que le Québec devait y occuper. Le Canada estimait que le Québec n'avait pas à participer en tant que tel à des réunions et des conférences de chefs d'État réservées aux seuls États souverains.

Le Québec, principal point d'ancrage de la francophonie en Amérique du Nord, soutenu par la France, exigeait d'avoir sa propre représentation au sein des instances politiques francophones à mettre en place.

Dans le domaine des institutions, les divergences qui pouvaient exister entre Paris et Ottawa, notamment l'Agence de coopération culturelle et technique (l'ACCT), principal outil de la francophonie, ne sont semblent-il plus d'actualité.

S'agissant des relations entre

le Québec et le Canada, le mot d'ordre, comme l'a rappelé le vice-premier ministre Bernard Landry à Paris, est de « ne pas exporter les différends ». Cette préoccupation est, semble-t-il, partagée par Ottawa.

« Avec le genre de NON (à la souveraineté) qu'on a eu au référendum, on arrive avec une crédibilité immense, comparable à celle que nous aurait donnée une victoire », a également dit M. Landry dans une déclaration à la Presse canadienne.

À Cotonou, la conférence ministérielle préparatoire au Sommet de la francophonie s'est terminée hier soir. Dans son discours de clôture, le ministre béninois des Affaires étrangères, Edgar-Yves Monnou, a souligné la « vivacité des discussions » sur la situation politique internationale.

Elle témoigne, selon lui, « de

l'intérêt que le mouvement francophone porte à la paix et à la sécurité internationale ». Des échanges parfois vifs avaient marqué mercredi soir les débats, notamment sur la question rwandaise, selon des délégués. Hier, de nouveaux points de friction sont apparus sur les questions de l'Algérie et du Nigeria, dont la frontière n'est qu'à 35 kilomètres de Cotonou.

Les pays arabes ont « fait bloc » pour que l'Algérie ne soit pas condamnée au cours du sommet des chefs d'État qui s'ouvrira demain. Pour le Nigeria, ce sont les pays qui en sont géographiquement proches — Bénin, Togo et Niger notamment — qui ont empêché une condamnation du régime militaire de Sani Abacha après la pendaison le 10 novembre de neuf opposants de l'ethnie Ogoni (sud-est du Nigeria).

La Presse

01 DEC. 1995